



**AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
SANS CONCOURS D'ADJOINTS TECHNIQUES
DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE MER
AU TITRE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS
SESSION 2021**

Le Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur sud-ouest organise un recrutement sans concours d'Adjoint technique de l'Intérieur et de l'Outre Mer **au titre des travailleurs handicapés** pour les services de la zone de défense et de sécurité du sud-ouest (région Nouvelle Aquitaine).

Le nombre total de places offertes est fixé à 1, la répartition est la suivante :

SPÉCIALITÉ «HÉBERGEMENT ET RESTAURATION»

1 poste d'agent de restauration dans la Vienne (86)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date limite de dépôt de candidatures	Mercredi 30 juin 2021 , cachet de la poste faisant foi ou par dépôt au bureau du recrutement du SGAMI sud-ouest jusqu'à midi dernier délai.
Examen des dossiers de candidature par la commission de sélection	Juillet 2021
Entretien	Septembre 2021
Affectation	A compter du 15 octobre 2021

CONDITIONS D'ADMISSION

- être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- être agé(e) de 18 ans au moins ;
- être en position régulière vis-à-vis du service national
- **être reconnu travailleur en situation de handicap (être bénéficiaire de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984 modifiée)**

Le dossier d'inscription est téléchargeable depuis le site internet du Ministère de l'Intérieur :
www.interieur.gouv.fr (onglet le ministère recrute / Filière services techniques / les recrutements / adjoints techniques / les recrutements ouverts)

Les candidats devront adresser leur dossier dûment complété, accompagné des pièces suivantes :

- 1 lettre de motivation
- 1 copie de la JAPD ou JDC si vous avez moins de 25 ans
- 1 curriculum vitae détaillé, indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.
- 1 copie de la carte d'identité ou du passeport
- 1 copie de vos diplômes
- 1 copie des justificatifs d'emploi
- la notification de reconnaissance de travailleur handicapé établie par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

À l'adresse ci-dessous :

**SGAMI Sud-Ouest – DRH-Bureau du recrutement / Section ATIOM
89, cours Dupré de Saint Maur – BP 30091
33041 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 56 99 71 71**

Tout dossier parvenu en dehors de ces délais sera rejeté.

Les candidats dont la candidature sera retenue à l'issue de l'examen des dossiers par la commission de sélection seront convoqués pour passer un entretien devant un jury. A l'issue de cette procédure, la commission établira par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés admis et peut dans les mêmes conditions établir une liste complémentaire.

89, cours Dupré de Saint Maur
BP30091 33041 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 99 77 77
Mél : sgap33-recrutement@interieur.gouv.fr

L'admission définitive des candidats est conditionnée à l'enquête administrative.

Les candidats recrutés seront contractuels durant une année. Après cette période, ils seront titularisés après avis de la commission administrative paritaire du corps concerné. A défaut, leur contrat pourra être renouvelé pour une durée déterminée ou ne pas l'être.

Bordeaux, le 12 mai 2021

Le Directeur Adjoint des Ressources Humaines
Ancène BOUAZIZ

Il vous est vivement conseillé de prendre contact avec le service recrutement du SGAMI sud-ouest par téléphone si vous ne recevez pas vos différentes convocations à ce concours dans les délais impartis.
L'Administration ne sera pas tenue responsable en cas de non réception des convocations par vos soins.
Le calendrier sera actualisé et affiché sur le site du ministère de l'intérieur dès que les dates seront arrêtées.